

echo architecture

Echo architecture
20, rue des Foulons
67200 Strasbourg

Strasbourg, le 25 juillet 2023

Charte anti-corruption

La société echo architecture s'engage à lutter activement contre la corruption.

Celle-ci n'est pas tolérée au sein de l'agence ni chez nos partenaires.

Notre activité nous impose d'être particulièrement vigilants vis-à-vis de la corruption dans les cas suivants :

- contractualisation de dossiers conséquents
- échanges avec des grandes sociétés du BTP
- échanges avec des entités publiques

Nous sensibilisons notre personnel au fait que les cadeaux, invitations, activités de sponsoring, etc. ne peuvent ni ne doivent en aucun cas permettre l'émergence de conflits d'intérêts ou de favoritisme, et que ceux-ci, quand ils se présentent, témoignent uniquement de relations commerciales cordiales et respectueuses.

Nous informons l'ensemble du personnel qu'ils peuvent en toute confidentialité informer les gérants de cas soupçonnés ou avérés de corruption ou de conflits d'intérêt.

La traçabilité des écritures comptables est rigoureusement contrôlée en interne ainsi que par notre expert-comptable.

L'entreprise s'engage à ne pas poursuivre un salarié en justice si celui-ci se positionne légitimement en tant que lanceur d'alerte, vis-à-vis de notre société ou d'une société tierce.

Par ailleurs, nous rappelons qu'en tant que société d'architecture, nous sommes tenus de respecter la déontologie propre à la profession d'architecte telle que définie par la loi.

Guillaume Prolonge
Co-gérant

